

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
POLMINHAC - Commune

Séance du lundi 07 avril 2025

Délibération N° DE_006_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	14
Date de la convocation : 31/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le sept avril deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Présents : ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MICHEL AMOUROUX, MARTINE BERGAUD, CHRISTOPHE BORNES, ALAIN BROUSSE, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, ADELIN GUYON, CLAUDINE LADOUX, DIDIER TOMA
Représentés : MARIE-NOELLE MOULIER représentée par JOSETTE VARET, Patricia GUERARD représentée par CLAUDINE LADOUX

Absents et Excusés : GUILLAUME PRAT

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MICHEL AMOUROUX est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND CANTAL SOLIDAIRE 2025

Monsieur le Maire présente le dispositif Fonds Cantal Solidaire 2025-2027. Trois opérations maximum peuvent être présentées pour la période de 3 ans. Seront exclusivement soutenues des investissements structurants ou essentiels à la gestion quotidienne du territoire, à savoir : travaux de voirie, travaux concernant des bâtiments publics, travaux d'aménagement des espaces publics, travaux en lien avec la compétence d'alimentation en eau potable ou assainissement.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de soumettre auprès du Conseil Départemental le programme de voirie 2025.

Date de transmission de l'acte: 08/04/2025

Date de reception de l'AR: 08/04/2025

015-211501549-DE_006_2025-DE

A G E D I

DE_006_2025

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Programme de voirie 2025 :			
• Abords des 2 maisons Polygone au Lotissement du Pré Cantuel	14 759, 50	Fonds Cantal Solidaire	33 983.55 €
• Lascourtines : chemin d'accès	15 314.00 €	Autofinancement	79 294.95 €
• La Cavade : réfection de la chaussée	27 675.00 €		
• La Ribe : réfection de la chaussée	55 530.00 €		
TOTAL	113 278.50 €		113 278.50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **De solliciter** au titre du Fond Cantal Solidaire une subvention à hauteur de 30%
- **D'autoriser** M. Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

ANDRE BONHOMME
Président de séance



MICHEL AMOUROUX
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Michel Amouroux, written over the text 'Secrétaire de séance'.